
États financiers consolidés de La Marche des dix sous du Canada

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des produits et des charges	4
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-22

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
La Marche des dix sous du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021, et les états consolidés des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MDSC au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, la MDSC tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la MDSC et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 mars 2021 et 2020, et des soldes de fonds aux 1^{er} avril et aux 31 mars 2021 et 2020. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la MDSC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la MDSC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la MDSC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la MDSC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la MDSC.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la MDSC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la MDSC à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la MDSC pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit avec réserve.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 27 juillet 2021


La Marche des dix sous du Canada
État consolidé de la situation financière
 Au 31 mars 2021

	Notes	2021 \$	2020 \$
			(Note 20)
Actif			
Actifs à court terme			
Trésorerie et trésorerie affectée	3	12 739 383	16 408 736
Placements à court terme	4	82 558	181 791
Débiteurs	5	7 590 153	5 813 238
Montant à recevoir de la Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL »)	6a)	349 612	767 997
Charges payées d'avance		512 840	385 179
		21 274 546	23 556 941
Placements affectés	7	15 986 473	5 980 986
Immobilisations	8	4 832 756	5 422 769
Immobilisation incorporelle	9	1 413 751	1 413 751
		43 507 526	36 374 447
Passif			
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer	10	10 993 133	8 666 008
Subventions de programmes inutilisées et produits reportés	11	2 832 299	2 049 383
Avances gouvernementales		3 494 894	1 652 480
		17 320 326	12 367 871
Subventions d'équipement reportées	12	37 878	1 245 228
		17 358 204	13 613 099
Engagements	17		
Soldes de fonds			
Fonds grevés d'une affectation interne			
Fonds investis dans des immobilisations corporelles et incorporelles		6 208 629	5 591 292
Réserve de fonctionnement	13a)	9 637 077	8 454 186
Réserve au titre des bâtiments	13b)	2 021 019	1 648 513
Réserve au titre des immobilisations	13c)	2 462 087	2 122 553
Réserve Ability and Beyond	13d)	5 820 510	4 944 804
		26 149 322	22 761 348
		43 507 526	36 374 447

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

 , administrateur

 , administrateur

La Marche des dix sous du Canada
État consolidé des produits et des charges
 Exercice clos le 31 mars 2021

Notes	Fonds d'administration \$	Fonds grevés d'une affectation interne		Total de 2021 \$	Total de 2020 \$ (Note 20)
		Ability and Beyond \$	Autres réserves \$		
Produits					
	Subventions gouvernementales	97 081 034	–	97 081 034	86 862 973
	Frais relatifs aux services	41 047 318	–	41 047 318	35 691 354
	Recouvrements liés aux programmes Philanthropie et subventions	549 677	–	549 677	597 834
14	non gouvernementales	6 163 495	–	6 163 495	7 054 392
7	Produits tirés des placements et autres produits	1 325 530	902 602	1 162 837	2 299 961
		146 167 054	902 602	1 162 837	132 506 514
Charges					
	Programmes				
	Services de soutiens communautaires	84 552 256	–	84 552 256	70 888 516
	Services d'aide à l'emploi	29 270 776	–	29 270 776	27 908 745
	Services liés au programme AccessAbility®	11 645 693	–	11 645 693	11 655 494
	Programmes communautaires et programme Après un ACV	4 504 592	–	4 504 592	6 197 970
	Intervention et affaires publiques	234 440	–	234 440	283 690
		130 207 757	–	130 207 757	116 934 415
14	Philanthropie	2 834 518	–	2 834 518	2 676 902
8	Frais d'administration	10 987 366	26 896	402 170	12 336 648
8	Amortissement des immobilisations	7 252	–	378 560	543 737
		144 036 893	26 896	780 730	132 491 702
	Excédent des produits par rapport aux charges	2 130 161	875 706	382 107	3 387 974
					14 812

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Marche des dix sous du Canada
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice clos le 31 mars 2021

Notes	Fonds grevés d'une affectation interne							Total de 2021	Total de 2020	
	Fonds d'administration	Fonds investis dans des immobilisations corporelles et incorporelles	Réserve de fonctionnement	Réserve au titre des bâtiments	Réserve au titre des immobilisations	Sous-total	Réserve Ability and Beyond			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Soldes de fonds										
au début de l'exercice	19	-	5 591 292	8 454 186	1 648 513	2 122 553	17 816 544	4 944 804	22 761 348	22 746 536
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		2 130 161	(406 263)	632 730	203 535	(47 895)	382 107	875 706	3 387 974	14 812
Achat d'immobilisations	8	-	1 039 252	(15 652)	(381 029)	(642 571)	-	-	-	-
Subventions d'équipement reportées	12	-	(15 652)	15 652	-	-	-	-	-	-
Virements interfonds	13e)									
Virement vers la réserve de fonctionnement		(550 161)	-	550 161	-	-	550 161	-	-	-
Virement vers la réserve au titre des bâtiments		(550 000)	-	-	550 000	-	550 000	-	-	-
Virement vers la réserve au titre des immobilisations		(1 030 000)	-	-	-	1 030 000	1 030 000	-	-	-
Soldes de fonds à la fin de l'exercice		-	6 208 629	9 637 077	2 021 019	2 462 087	20 328 812	5 820 510	26 149 322	22 761 348

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Marche des dix sous du Canada
État consolidé des flux de trésorerie
 Exercice clos le 31 mars 2021

	Notes	2021 \$	2020 \$
			(Note 20)
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		3 387 974	14 812
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations		385 812	543 737
Perte liée à la cession d'immobilisations et à l'ajustement aux immobilisations	8	1 243 453	1 069 513
Amortissement des subventions d'équipement reportées		(7 252)	(111 482)
Amortissement des subventions d'équipement reportées lié à la cession d'immobilisations et à l'ajustement aux immobilisations	8	(1 215 750)	(1 069 513)
(Profit) perte latent sur des placements affectés		(996 074)	322 065
Radiation au titre de l'écart d'acquisition		-	953 140
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement			
Débiteurs		(1 776 915)	828 326
Montant à recevoir de la SHBNL		418 385	(525 210)
Charges payées d'avance		(127 661)	193 840
Créditeurs et charges à payer		2 327 125	892 917
Subventions de programmes inutilisées et produits reportés		782 916	(1 886 361)
Avances gouvernementales		1 842 414	(1 039 167)
		6 264 427	186 617
Activités de financement			
Réception de subventions d'équipement reportées		15 652	310 408
Activités d'investissement			
Placements affectés, montant net		(9 009 413)	48 536
Achat d'immobilisations		(1 039 252)	(1 213 504)
		(10 048 665)	(1 164 968)
Diminution de la trésorerie et de la trésorerie affectée et des placements à court terme		(3 768 586)	(667 943)
Trésorerie et trésorerie affectée et placements à court terme au début de l'exercice		16 590 527	17 258 470
Trésorerie et trésorerie affectée et placements à court terme à la fin de l'exercice		12 821 941	16 590 527
Représenté par :			
Trésorerie non affectée		12 594 500	16 244 710
Trésorerie affectée	3	144 883	164 026
Placements à court terme	4	82 558	181 791
		12 821 941	16 590 527

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Raison d'être de l'organisme

La Fondation canadienne de la poliomyélite a été constituée en 1951 en vue d'éliminer la polio. Lorsqu'elle a été reconstituée en tant qu'organisation comptant des membres provenant de l'ensemble du Canada, le conseil d'administration d'origine situé en Ontario a fondé l'organisme ontarien, soit la Rehabilitation Foundation for Poliomyelitics and the Orthopedically Disabled, connue sous le nom de La Marche des dix sous de l'Ontario (la « MDSO ») et constituée en 1957. La dénomination sociale de l'organisme a été par la suite changée pour Rehabilitation Foundation for the Disabled. En mai 2013, l'organisme sans but lucratif a été constitué sous le régime fédéral sous la dénomination La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC »), la MDSO a cessé d'exister en tant qu'entité provinciale, et la filiale préexistante, La Marche des dix sous du Canada, a été enregistrée sous la dénomination Fondation de la Marche des dix sous du Canada. La MDSC exerce actuellement toutes les activités, et la Fondation de la Marche des dix sous du Canada demeure inactive.

Ces états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la MDSC et de la Fondation de la Marche des dix sous du Canada. Les autres organismes contrôlés sont décrits à la note 6, et ils ne sont pas inclus aux états financiers consolidés.

La MDSC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

Les programmes de la MDSC comprennent :

- a) Les Services de soutiens communautaires – Ils permettent aux adultes souffrant de handicaps physiques ou de traumatisme crânien de vivre de façon autonome chez eux par l'entremise de plusieurs services, notamment les services d'auxiliaires dans la communauté, les services de logement supervisé et les services d'aide aux personnes atteintes d'un traumatisme crânien. Les Cliniques médicales du Nord sont également offertes par ce département.
- b) Les Services d'aide à l'emploi – Ils aident les adultes souffrant de handicaps à devenir autonomes au moyen de plans d'emploi, de formations et de soutien au travail. Les programmes offerts incluent des services d'évaluation, des formations axées sur des compétences professionnelles, les Services de réadaptation professionnelle pour les vétérans canadiens et des services de placement.
- c) Les services liés au programme AccessAbility® – Ils offrent des technologies et des modifications fonctionnelles afin d'accroître l'autonomie et la mobilité. Les services offerts comprennent le Programme d'adaptation des habitations et des véhicules, le Programme des appareils et accessoires fonctionnels et des services de consultation à l'égard de l'aménagement pour accès facile.
- d) Les Programmes communautaires et le programme Après un ACV – Ils visent à améliorer la qualité de vie des adultes souffrant de handicaps au moyen d'activités récréatives, de voyages, de loisirs et de l'intégration sociale, des programmes de compétences de vie et services de transition, ainsi que des programmes ModMobility, DesignAbility, Après un ACV et Post-Polio.
- e) Le programme Intervention et affaires publiques – Il sert à promouvoir les politiques publiques, le financement et les lois visant à améliorer la vie des personnes souffrant de handicaps.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada*.

a) Comptabilisation des produits

La MDSC a recours à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les subventions gouvernementales et non gouvernementales, les frais relatifs aux services, les recouvrements liés aux programmes et les autres produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et reportés jusqu'à ce qu'ils soient gagnés. Les subventions gouvernementales liées aux immobilisations sont reportées et amorties au même taux que les immobilisations connexes.

Les subventions de programmes inutilisées et les produits reportés représentent des fonds reçus à l'égard de programmes spécifiques, mais n'ayant pas encore été dépensés.

Les produits tirés de la philanthropie comprennent les produits tirés du publi-postage direct, des fondations, de Centraide, des campagnes communautaires, des événements spéciaux, des jeux de bienfaisance, des legs et des autres dons, et ils sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou lorsqu'ils sont à recevoir lorsque le montant à recevoir peut être estimé raisonnablement et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les promesses de don sont uniquement comptabilisées à titre de produits lorsque le don connexe est reçu.

Les produits tirés des placements sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a choisi de les comptabiliser à la juste valeur. La MDSC a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés relativement à leur acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la fin d'un exercice s'il existe des indications d'une dépréciation. Lorsqu'il existe des indications de dépréciation, la MDSC détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le montant prévu ou le calendrier des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Dans l'affirmative, la valeur comptable de l'actif financier est réduite au montant le plus élevé entre la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier et la valeur de réalisation attendue par la MDSC à l'égard de tout bien affecté en garantie. Si des événements et des circonstances viennent à changer au cours de périodes futures, la perte de valeur connexe est reprise jusqu'à concurrence de l'amélioration dans la mesure où elle ne vient pas dépasser la valeur comptable initiale.

Les placements affectés comprennent les fonds communs, qui sont évalués en fonction de la valeur des parts fournie par l'administrateur des fonds et représentent la quote-part de la MDSC des actifs nets sous-jacents selon leur juste valeur établie en fonction des cours de clôture des marchés. La variation de l'écart entre la juste valeur et le coût des placements au début et à la fin de chaque exercice est reflétée à l'état consolidé des produits et des charges.

2. Principales méthodes comptables (suite)*b) Instruments financiers (suite)*

La valeur comptable de la trésorerie et de la trésorerie affectée, des placements à court terme, des débiteurs, du montant à recevoir de la SHBNL, des créditeurs et charges à payer et des avances gouvernementales se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la MDSC n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt, de change, de marché ou de crédit important découlant des instruments financiers.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Le terrain lié à l'immeuble du 10 Overlea Boulevard, à Toronto, est comptabilisé au coût réputé, soit sa juste valeur au 1^{er} avril 2011. Tous les autres terrains sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est comptabilisé selon les modes et les taux annuels suivants, qui devraient amortir le coût net des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative :

<u>Immobilisations</u>	<u>Mode</u>	<u>Taux</u>
Bâtiments	Amortissement dégressif	5 %
Véhicules	Mode linéaire	5 ans
Matériel, outillage, matériel informatique et logiciels	Mode linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Mode linéaire	Échéance du loyer connexe

Le seuil de comptabilisation à l'actif pour les immobilisations est fixé à 5 000 \$. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la MDSC de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

d) Immobilisation incorporelle

La direction soumet la valeur comptable de la marque de commerce à durée de vie indéfinie à un test de dépréciation au moins une fois par exercice, lorsque des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable de cette immobilisation pourrait ne pas être recouvrable à même les flux de trésorerie futurs estimatifs attendus de son utilisation et de sa cession éventuelle. Si les flux de trésorerie futurs attendus non actualisés sont réputés être inférieurs à la valeur comptable de l'immobilisation, une perte de valeur égale au montant correspondant à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif est comptabilisée.

e) Services bénévoles

Des bénévoles consacrent un nombre d'heures significatif à aider la MDSC à assurer la prestation de ses services et son administration, ainsi que les activités de son conseil d'administration et ses activités de services-conseils. Étant donné qu'il est difficile d'établir la juste valeur de ces services bénévoles, ceux-ci ne sont pas comptabilisés au sein des états financiers consolidés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les soldes nécessitant un certain degré d'estimations et d'hypothèses comprennent les soldes des placements, de la correction de valeur pour créances douteuses, des immobilisations incorporelles, des charges à payer, des subventions de programmes inutilisées et produits reportés, des avances gouvernementales, des subventions d'équipement reportées et de l'amortissement des immobilisations.

3. Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie et la trésorerie affectée comprennent une trésorerie affectée à des campagnes de philanthropie par l'entremise d'activités de bingo et de loterie de 144 883 \$ (164 026 \$ en 2020).

4. Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent un certificat de placement garanti échéant le 9 juillet 2021 (échéances entre le 28 avril 2020 et le 10 juillet 2020 en 2020) et portent intérêt au taux annuel de 0,8 % (taux annuels entre 1,1 % et 2,1 % en 2020). Le coût de ces placements à court terme se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme des certificats de placement garanti.

5. Débiteurs

	2021	2020
	\$	\$
Frais relatifs aux services	5 768 395	3 966 180
Frais relatifs aux programmes	1 268 901	1 270 278
Taxe de vente harmonisée	393 279	457 258
Autres	153 712	95 871
Jeux de bienfaisance	31 512	47 788
Subventions à recevoir	2 585	14 119
Correction de valeur pour créances douteuses	(28 231)	(38 256)
	7 590 153	5 813 238

6. Organismes contrôlés

La MDSC contrôle les organismes suivants, qui ne sont pas consolidés au sein des présents états financiers :

a) La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL »)

La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous de l'Ontario, maintenant connue sous le nom SHBNL, était auparavant enregistrée au niveau provincial, et elle a été constituée en société sans capital social par la MDSC le 2 juin 1992. L'organisme a reçu une approbation de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en mai 2013.

6. Organismes contrôlés (suite)

- a) *La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL ») (suite)*

La SHBNL a été constituée afin de fournir et d'exploiter des logements supervisés accessibles et abordables principalement pour les personnes qui ont des handicaps physiques. La SHBNL est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

Les états financiers de la SHBNL sont préparés conformément aux conventions comptables prescrites applicables aux programmes d'habitation à but non lucratif provinciaux et fédéraux, comme le stipulent les lignes directrices établies par la municipalité régionale de Halton, fondatrice principale de celle-ci.

La MDSC nomme tous les membres du conseil d'administration de la SHBNL et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

Les transactions conclues avec la SHBNL au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

- i) La SHBNL a versé un montant de 10 020 \$ (8 283 \$ en 2020) à la MDSC en contrepartie de services offerts relativement aux immeubles de la SHBNL, autres que l'immeuble Jean and Howard Caine Apartments. En effet, la MDSC ne se fait pas rembourser la valeur des services qu'elle offre à l'égard de ce dernier.
- ii) La MDSC loue une partie des locaux de la SHBNL et elle verse un loyer à celle-ci. Le total des charges s'est établi à 39 014 \$ pour 2021 (34 652 \$ en 2020).

Le montant à recevoir de la SHBNL s'établit comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
En 2018, la SHBNL a signé avec la MDSC un billet visant un prêt de 75 000 \$ afin de soutenir l'agrandissement de l'immeuble Standing Oaks à Sarnia. Le prêt est remboursable à vue et porte intérêt sur une base annuelle au taux préférentiel majoré de 1 %, mais le solde du capital et des intérêts courus est remboursable au plus tard le 31 mars 2022	65 750	68 750
En 2010, la SHBNL a signé avec la MDSC un billet visant un prêt de 251 000 \$ afin d'acquérir un terrain et un immeuble à Sudbury, en Ontario. Le prêt est remboursable à vue et porte intérêt sur une base annuelle au taux préférentiel majoré de 1 %, mais le prêt est remboursable au plus tard le 31 mars 2025	135 962	146 022
Intérêts à recevoir sur le billet de Sudbury	13 955	13 955
Montants à recevoir de la SHBNL relativement à des charges diverses, y compris les coûts liés au projet d'investissement de Sudbury	133 945	539 270
	349 612	767 997

6. Organismes contrôlés (suite)

- a) *La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL ») (suite)*

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'information financière extraite des états financiers de la SHBNL, qui n'est pas incluse dans les présents états financiers consolidés de la MDSC :

	2021	2020
	\$	\$
Actifs à court terme	1 189 446	1 525 931
Immobilisations	12 396 563	12 961 586
	13 586 009	14 487 517
Passifs à court terme	910 548	1 360 990
Emprunts hypothécaires (à long terme)	3 165 224	3 512 201
Apports de capital reportés	8 699 245	8 728 971
	12 775 017	13 602 162
Soldes de fonds	810 992	885 355
	13 586 009	14 487 517

	2021	2020
	\$	\$
Produits	13 835 960	1 472 696
Charges, y compris l'amortissement de 683 540 \$ (458 804 \$ en 2020)	1 857 903	1 475 655
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(21 943)	(2 959)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités de fonctionnement	(219 051)	545 570
Activités de financement	89 271	3 087 491
Activités d'investissement	(176 492)	(3 440 393)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie	(306 272)	192 668

- b) *Rehabilitation Foundation for Disabled Persons Incorporated, U.S. (« RFDP, U.S. »)*

RFDP, U.S. a été constituée aux États-Unis à titre d'organisme de bienfaisance enregistré, et ses objectifs sont parallèles à ceux de la MDSC. Les produits et les charges sont présentés à la clôture de l'exercice de cette filiale. Les activités de cette entité ne sont pas significatives pour la MDSC, et elles ne sont pas incluses aux présents états financiers consolidés.

La MDSC nomme tous les membres du conseil d'administration de RFDP, U.S. et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

- c) *Stroke Recovery Association of British Columbia, (l'« Association »)*

L'Association a été constituée en vertu de la Societies Act de la Colombie-Britannique le 11 juin 1976; elle est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat. L'Association a pour objectif de fournir des services de rétablissement après un accident vasculaire cérébral dans l'ensemble de la province de la Colombie-Britannique.

La MDSC nomme la majorité des membres du conseil d'administration de l'Association et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

6. Organismes contrôlés (suite)

c) *Stroke Recovery Association of British Columbia, (l'« Association ») (suite)*

Les transactions conclues avec l'Association au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

- i) Le total des dons et des legs de la MDSC à l'Association s'est établi à 147 744 \$ (133 585 \$ en 2020).
- ii) La MDSC loue une partie des locaux de l'Association et elle verse un loyer à celle-ci. Le total des charges s'est établi à 40 555 \$ (27 054 \$ en 2020).
- iii) Au cours de l'exercice, l'Association a payé un montant de 112 485 \$ (106 851 \$ en 2020) à la MDSC à l'égard de salaires administratifs et d'avantages sociaux.
- iv) Au cours de l'exercice, l'Association a payé un montant de 49 197 \$ (51 023 \$ en 2020) à la MDSC à l'égard de services professionnels rendus.

Au 31 mars 2021, la MDSC avait un montant net à recevoir de l'Association de 8 623 \$ (8 889 \$ en 2020). Ce solde ne porte pas intérêt et il est remboursable à vue.

Le tableau suivant présente un résumé de l'information financière extraite des états financiers de l'Association.

	2021	2020
	\$	\$
Actifs à court terme	597 444	549 476
Immobilisations	258	746
	597 702	550 222
Passifs à court terme	56 430	44 241
Produits reportés	488 588	453 297
	545 018	497 538
Soldes de fonds	52 684	52 684
	597 702	550 222
	2021	2020
	\$	\$
Produits	524 562	548 741
Charges, y compris l'amortissement de 488 \$ (488 \$ en 2020)	524 562	543 661
Excédent des produits sur les charges	—	5 080
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	43 193	24 912
Entrées nettes de trésorerie	43 193	24 912

La Marche des dix sous du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2021

7. Placements affectés

	Coût	2021 Juste valeur	Coût	2020 Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 971	51 971	66 764	66 764
Fonds communs – réserve Ability and Beyond et autres réserves	14 011 409	15 934 502	6 432 461	5 914 222
	14 063 380	15 986 473	6 499 225	5 980 986

Durant l'exercice, 8 000 000 \$ (néant en 2020) de trésorerie ont été investis dans les autres réserves de fonds communs.

Le gain (la perte) latent sur les placements affectés est comptabilisé au poste Produits tirés des placements et autres produits dans l'état consolidé des produits et des charges, et réparti entre le fonds de fonctionnement et la réserve Ability and Beyond (note 13d), ainsi que les autres réserves au cours de chaque exercice, ces fonds étant ceux qui sont investis.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, le profit (la perte) latent sur les placements affectés s'établissait comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Réserve Ability and Beyond (note 13d)	517 220	(205 247)
Autres réserves	478 854	(116 818)
Total du gain (de la perte) latent	996 074	(322 065)

8. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2021 Valeur comptable nette	2020 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	1 901 383	—	1 901 383	1 901 383
Bâtiments	2 692 605	(1 482 957)	1 209 648	890 617
Véhicules	384 629	(384 629)	—	4 633
Matériel, outillage, matériel informatique et logiciels	6 456 004	(4 804 235)	1 651 769	2 553 090
Améliorations locatives	155 604	(85 648)	69 956	73 046
	11 590 225	(6 757 469)	4 832 756	5 422 769

Le coût total des immobilisations acquises au cours de l'exercice s'est établi à 1 039 252 \$ (1 213 504 \$ en 2020), et il a été partiellement financé au moyen de subventions d'équipement de 15 652 \$ (310 408 \$ en 2020).

Les charges d'amortissement pour l'exercice ont totalisé 385 812 \$ (543 737 \$ en 2020), dont une tranche de 7 252 \$ (111 482 \$ en 2020) est liée aux immobilisations financées par le gouvernement.

8. Immobilisations (suite)

Durant l'exercice, des immobilisations d'un coût de 32 648 \$ et dont l'amortissement cumulé s'est chiffré à 11 447 \$ ont fait l'objet d'une cession. La perte de 21 201 \$ qui en a découlé est incluse au poste Frais d'administration dans l'état consolidé des produits et des charges.

En outre, au cours de l'exercice, l'amortissement cumulé des immobilisations a augmenté de 1 222 252 \$ en raison d'un changement dans la durée de vie utile estimative de ces dernières. La charge de 1 222 252 \$ a été essentiellement contrebalancée par la comptabilisation de subventions d'équipement reportées totalisant 1 215 750 \$ (note 12).

9. Immobilisation incorporelle

La MDSC a acquis la marque de commerce « La Marche des dix sous » en 2005 en contrepartie de 1 800 000 \$. À la date d'acquisition, la durée de vie productive de la marque de commerce a été estimée à 20 ans, et un montant de 386 249 \$ a été passé en charges entre les exercices 2005 à 2009, ramenant l'actif à une valeur comptable nette de 1 413 751 \$. La direction a par la suite établi que la marque de commerce avait une durée de vie indéfinie et, par conséquent, elle a cessé d'amortir celle-ci.

10. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 1 088 388 \$ (915 746 \$ en 2020) à l'égard des cotisations sociales, qui sont toutes à court terme.

11. Subventions de programmes inutilisées et produits reportés

La MDSC reçoit des gouvernements et d'autres sources de financement des fonds dont l'utilisation est restreinte à certains projets ou programmes. Les subventions de programmes inutilisées, autres que les subventions gouvernementales, représentent les fonds inutilisés relativement à des projets en cours à la fin de l'exercice. Ces programmes exercent leurs activités de manière à se maintenir au seuil de rentabilité, et tout excédent des charges sur les produits est financé à partir des dons ou des services tarifés ou encore reporté contre les subventions de fonctionnement annuelles. Étant donné la nature restrictive de ces subventions, tous les fonds excédentaires des programmes achevés sont retournés à leur source d'origine, ou encore intégrés aux produits généraux après que la MDSC ait reçu l'approbation pertinente.

La MDSC a reçu plusieurs dons affectés à des fins particulières provenant de successions de donateurs, et ces dons sont inclus aux produits reportés. Ces apports sont reportés jusqu'à ce qu'ils soient dépensés selon les instructions laissées par le donateur.

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 049 383	3 935 744
Montants reçus	5 134 430	4 647 466
Montants amortis en résultat net	(4 351 514)	(6 533 827)
Solde à la fin de l'exercice	2 832 299	2 049 383

12. Subventions d'équipement reportées

Le tableau suivant présente en détail les apports reçus à l'égard des achats d'immobilisations ainsi que l'amortissement de ces soldes.

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 245 228	2 115 815
Apports reçus durant l'exercice	15 652	310 408
Montants comptabilisés à titre de produits	(7 252)	(111 482)
Montants comptabilisés à titre de produits relativement à la cession d'immobilisations (note 8)	(1 215 750)	(1 069 513)
Solde à la fin de l'exercice	37 878	1 245 228

13. Fonds grevés d'une affectation interne

Les montants engagés durant l'exercice qui sont inclus dans l'état consolidé des produits et des charges ont été financés au moyen des soldes reportés des fonds grevés d'une affectation interne respectifs.

a) Réserve de fonctionnement

La réserve de fonctionnement est définie comme un fonds affecté à des fins particulières qui comprend les fonds mis de côté par le conseil d'administration. La réserve de fonctionnement doit servir à maintenir la prestation des programmes de base dans les secteurs où les besoins sont les plus criants, d'après les recommandations fournies par le comité des finances et le conseil d'administration.

Le montant minimal à mettre de côté comme réserve de fonctionnement doit être suffisant pour assurer la continuité de l'exploitation et la prestation des programmes malgré des changements temporaires ou à long terme du contexte financier. La réserve de fonctionnement joue un rôle actif et sera passée en revue et ajustée en réaction aux changements internes et externes.

La réserve de fonctionnement ne doit pas remplacer une perte de financement permanente ni éliminer un manque à gagner récurrent dans le budget. La MDSC souhaite que la réserve de fonctionnement soit reconstituée dans un délai raisonnablement court après un prélèvement. La réserve de fonctionnement doit être reconstituée à même l'excédent des produits sur les charges dans l'exercice suivant.

Le montant visé de 8 000 000 \$ a été établi en fonction de notre estimation de la probabilité de toute incidence attribuable à un événement catastrophique. Le calcul du montant s'appuie sur le total des indemnités de départ et des engagements au titre des contrats de location.

Le montant minimal visé pour la réserve de fonctionnement sera réévalué tous les cinq ans et confirmé chaque année lors de l'approbation du budget annuel présenté au comité des finances du conseil d'administration et inclus dans la présentation régulière de l'information financière. Cette réserve s'inscrit dans les placements à long terme et pourra combler les besoins en trésorerie lorsque requis.

Tout produit de placement généré sur les fonds non utilisés sera réinvesti dans la réserve ou servira à augmenter le financement d'autres réserves de la MDSC, au besoin.

13. Fonds grevés d'une affectation interne (suite)

b) Réserve au titre des bâtiments

La réserve au titre des bâtiments est constituée de fonds disponibles pour la réparation des immeubles de la MDSC et de ses locaux loués lorsqu'il n'y a pas d'autres sources de financement disponibles.

Le montant visé pour la réserve au titre des bâtiments sera déterminé en fonction du plan à long terme de la MDSC pour les travaux d'entretien majeurs de ses immeubles, ainsi que des activités d'expansion prévues. Les charges associées à la réserve au titre des bâtiments seront approuvées chaque année par le conseil d'administration.

Le montant visé pour la réserve au titre des bâtiments est de 2 000 000 \$, et celle-ci est financée à hauteur d'au moins 100 000 \$ par année à même les produits tirés des placements.

c) Réserve au titre des immobilisations

La réserve au titre des immobilisations fait l'objet d'un suivi du comité des finances et sert au financement d'éléments d'immobilisation mineurs nécessaires à l'exploitation continue de la MDSC et au financement de programmes et de projets majeurs des TI afin d'assurer la pérennité des infrastructures des TI.

Le montant visé pour la réserve au titre des immobilisations sera établi en fonction des besoins opérationnels courants et du plan stratégique des TI. Les charges associées à la réserve au titre des immobilisations seront approuvées par le conseil d'administration sur la recommandation du comité des finances ou du président-directeur général.

Le montant visé pour la réserve au titre des immobilisations est de 2 000 000 \$, et celle-ci est financée à hauteur d'au moins 100 000 \$ par année à même les produits tirés des placements.

d) Réserve Ability and Beyond

Le conseil d'administration a grevé d'une affectation interne ces fonds et les a identifiés collectivement comme la réserve Ability and Beyond (la « réserve A&B »). Il est prévu que les produits générés par les soldes de fonds servent au financement des activités désignées ci-dessous. Toutefois, le conseil d'administration pourrait décider d'étendre la portée de cette réserve afin de réaliser d'autres initiatives stratégiques conformes au plan stratégique de la MDSC.

Au cours de l'exercice 2020, le conseil d'administration a approuvé une nouvelle politique sur les réserves et, par conséquent, tous les anciens fonds grevés d'une affectation interne qui ont été rassemblés pour constituer la réserve A&B ont été restructurés comme suit :

1. Fonds pour les technologies fonctionnelles et adaptées :

Ce fonds a pour objectif de financer ou de cofinancer des projets novateurs en partenariat avec le secteur privé, des organismes sans but lucratif et des instituts de recherche afin de concevoir ou de fournir de nouveaux appareils et technologies numériques fonctionnels et adaptés qui aideront les Canadiens ayant un handicap à profiter pleinement des environnements numériques actuels et émergents.

13. Fonds grevés d'une affectation interne (suite)

d) *Réserve Ability and Beyond (suite)*

2. *Fonds de développement de programmes communautaires :*

Ce fonds a pour objectif de soutenir les campagnes philanthropiques et de sensibilisation qui sont axées sur les priorités et soutiennent la viabilité organisationnelle ou le développement de projets communautaires qui permettent d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec un handicap. Les investissements seront concentrés sur l'intensification de l'innovation et de la collaboration et seront accordés à des propositions orientées vers les résultats, selon le cycle d'investissement prévu, et qui auront un effet mesurable.

3. *Fonds d'innovation en recherche et en connaissances/Initiatives de qualité (Fonds Paul Martin) :*

Ce fonds a pour objectif de soutenir la recherche dans divers domaines scientifiques afin d'accélérer le développement de l'expertise et des connaissances tirées des études et ainsi améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec un handicap ainsi que leur bien-être et celui des familles, des groupes et des collectivités grâce à l'élimination des obstacles qui se dressent dans tous les aspects de la vie au quotidien.

La réserve A&B peut être financée par des décisions spéciales du conseil d'administration visant à soutenir des projets susceptibles de mener à des découvertes importantes. Le montant visé pour la réserve A&B sera de 5 000 000 \$, et celle-ci est financée à hauteur d'au moins 250 000 \$ par année à même les produits tirés des placements.

Le solde détaillé du fonds Ability and Beyond se présente comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	4 944 804	4 881 117
Produits tirés des placements	385 382	3 700
Charges	(26 896)	(1 484 766)
Profit (perte) latent sur les placements affectés (note 7)	517 220	(205 247)
Virement au fonds d'innovation pour la recherche et les connaissances	—	374 000
Virement au fonds de développement de programmes communautaires	—	494 000
Virement au fonds pour les technologies fonctionnelles et adaptées	—	882 000
Solde fin de l'exercice	5 820 510	4 944 804

e) *Virements interfonds*

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé les virements interfonds suivants :

- i) un montant de 550 161 \$ (541 125 \$ en 2019) depuis le fond d'administration vers la réserve de fonctionnement;
- ii) un montant de 550 000 \$ (néant en 2019) depuis le fonds d'administration vers la réserve au titre des bâtiments;
- iii) un montant de 1 030 000 \$ (1 000 000 \$ en 2019) depuis le fonds d'administration vers la réserve au titre des immobilisations;
- iv) un montant de néant (1 750 000 \$ en 2019) depuis le fonds d'administration vers la réserve Ability and Beyond.

14. Produits et charges au titre des jeux de bienfaisance

La Commission des alcools et des jeux de l'Ontario exige la présentation des informations financières suivantes sur les billets à fenêtres, aussi appelés billets Nevada. Les produits tirés de ces loteries sont inclus dans les produits tirés des activités philanthropiques, et les charges sont incluses dans les charges liées aux activités philanthropiques dans l'état consolidé des produits et des charges, comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Produits nets	278 775	292 225
Frais d'administration		
Commission des points de vente	54 092	55 591
Frais de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	—	17 821
Billets	35 919	37 954
Commission du mandataire	32 695	34 306
Droits de licence	16 755	17 315
	139 461	162 987
	139 314	129 238

15. Contrats avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

La MDSC est partie à divers contrats de services avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (le « ministère »), sur l'ensemble du territoire de l'Ontario. Comme l'exige le ministère, un rapprochement annuel des paiements de transfert (« RAPT ») est fourni pour chacun des contrats de services ci-dessous :

	Code du projet	Produits	Charges	Montant net	Financement en trésorerie	2021 À recevoir (à payer)
		\$	\$	\$	\$	\$
London						
Programme d'adaptation des habitations et des véhicules	8246	10 628 100	10 628 100	—	10 628 100	—
Ottawa						
Programme Passeport	F605	795 099	795 099	—	821 111	(26 012)
Projet d'entrepôt	F606	214 142	214 142	—	214 142	—
Niagara						
Programme de formation sur l'efficacité personnelle	F606	132 178	132 178	—	157 615	(25 437)
Total des subventions ministérielles		11 769 519	11 769 519	—	11 820 968	(51 449)

15. Contrats avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (suite)

	Code du projet	Produits \$	Charges \$	Montant net \$	Financement en trésorerie \$	2020 À recevoir (à payer) \$
London						
Programme d'adaptation des habitations et des véhicules	8618	1 382 400	1 382 400	—	1 382 400	—
Programme d'adaptation des habitations et des véhicules	8621	9 245 700	9 245 700	—	9 245 700	—
Total du PAHV		10 628 100	10 628 100	—	10 628 100	—
Ottawa						
Programme Passeport	F707	787 123	787 123	—	800 011	(12 888)
Thunder Bay						
Services de réadaptation	8868	214 142	214 142	—	214 142	—
Niagara						
Programme de formation sur l'efficacité personnelle	8868	157 615	157 615	—	157 615	—
Kingston						
Contrat pour les jeunes d'âge scolaire	F712	2 053	2 053	—	14 370	(12 317)
Total des subventions ministérielles		11 789 033	11 789 033	—	11 814 238	(25 205)

16. Facilité de crédit

- i) La MDSC est partie à une convention de crédit avec un prêteur; celle-ci prévoit une marge de crédit de 2 000 000 \$ et une facilité sous la forme d'une lettre de crédit de 100 000 \$, garantie par des dépôts à terme ou par les soldes des comptes détenus auprès du prêteur. La marge de crédit est couverte par une convention de sûreté générale assortie d'une charge flottante propre aux actifs situés au 10 Overlea Boulevard, à Toronto, et remboursable à vue. La marge de crédit d'exploitation porte intérêt au taux préférentiel accordé par la banque à la MDSC sur les montants prélevés. Aux 31 mars 2021 et 2020, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. Cette facilité sera fermée au cours de l'exercice 2022.
- ii) Durant l'exercice, la MDSC a conclu une nouvelle convention de crédit pour obtenir une marge de crédit de 4 000 000 \$ et une facilité sous la forme d'une lettre de crédit de 100 000 \$, garantie par une créance prioritaire sur la totalité des biens actuels et futurs de la MDSC. Au 31 mars 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.
- iii) Au cours de l'exercice, la MDSC a contracté une marge de crédit-bail renouvelable non garantie sous la forme d'un contrat de location de 1 000 000 \$. Au 31 mars 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur cette marge de crédit.

17. Engagements*Contrats de location simple*

Dans le cours normal des activités, la MDSC prend divers engagements et s'expose à certaines éventualités. Ces engagements ne sont pas comptabilisés tant que les montants ne peuvent pas être déterminés avec une certitude raisonnable.

La MDSC a pris des engagements en ce qui concerne la location d'équipement et de locaux. Les futurs paiements de loyers minimaux annuels se présentent comme suit :

	Équipement	Locaux	Total
	\$	\$	\$
2022	153 291	3 094 432	3 247 723
2023	106 155	2 108 070	2 214 225
2024	71 265	1 441 404	1 512 669
2025	29 040	1 024 909	1 053 949
2026	2 231	287 434	289 665
Par la suite	—	585 330	585 330
	<u>361 982</u>	<u>8 541 579</u>	<u>8 903 561</u>

18. Régime de retraite

La MDSC offre des prestations de retraite à la quasi-totalité de ses employés permanents par l'intermédiaire d'un régime à cotisations définies. Les employés permanents participants et la MDSC doivent verser des cotisations obligatoires selon les taux de cotisation établis. Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, la charge au titre des cotisations au régime de retraite de la MDSC s'est chiffrée à 1 728 688 \$ (1 520 029 \$ en 2020).

19. Événement important – COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'éclosion d'une souche du nouveau coronavirus (« COVID-19 ») de pandémie, ce qui s'est traduit par une série de mesures de santé publique et d'urgence ayant été mises en place pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 ne sont pas connues pour le moment, et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de ces développements auront sur les résultats financiers et la situation de la MDSC pour les périodes futures.

20. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs présentés ci-dessous ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice considéré :

	<u>2020</u>	
	Montants modifiés	Montants présentés antérieurement
	\$	\$
État consolidé de la situation financière		
Actifs à court terme		
Débiteurs	5 813 238	5 799 119
Subventions et allocations à recevoir	—	14 119
	<u>5 813 238</u>	<u>5 813 238</u>
État consolidé des produits et des charges		
Produits		
Subventions gouvernementales	86 862 973	87 604 884
Frais relatifs aux services	35 691 354	33 637 317
Recouvrements liés aux programmes	597 834	603 705
Philanthropie et subventions non gouvernementales	7 054 392	8 302 087
Produits tirés des placements et autres produits	2 299 961	2 358 521
	<u>132 506 514</u>	<u>132 506 514</u>
Charges		
Programmes		
Services d'aide à l'emploi	27 908 745	27 239 631
Programme Passeport	—	669 114
	<u>27 908 745</u>	<u>27 908 745</u>

L'état consolidé des flux de trésorerie a été modifié en conséquence.